

Communiqué de presse

Nouvelle phase du programme « entreprendre au cœur des territoires » : 55 projets lauréats sélectionnés pour dynamiser l'entrepreneuriat dans les petites et moyennes villes, les territoires ruraux et de montagne

Paris, le 29 septembre 2026

À l'issue de l'appel à projets lancé en décembre 2025, Bpifrance et la Banque des Territoires annoncent la sélection de 55 projets lauréats pour la nouvelle édition 2026-2029 du programme **Entreprendre au Cœur des Territoires (ECT)**. Doté d'un budget de 20 M€, soit le double de la première édition, ce programme vise à renforcer l'entrepreneuriat dans les territoires **Action Cœur de Ville (ACV)**, **Petites villes de demain (PVD)**, ainsi que dans les zones rurales et de montagne.

En 2025, la France a enregistré près d'1,2 millions de créations d'entreprises, confirmant une dynamique entrepreneuriale soutenue, avec une progression de 5% par rapport à 2024. Cependant, cette croissance révèle des disparités territoriales marquées, avec des zones urbaines concentrant 70% des nouvelles immatriculations. Et ce, malgré des défis structurels : isolement géographique, accès limité aux services, déficit de réseaux professionnels ou difficulté d'accès au financement ; les zones rurales, de montagne, de même que les petites et moyennes villes recèlent d'un potentiel entrepreneurial considérable. Ainsi, les dispositifs d'accompagnement à la création et au développement d'activité jouent donc un rôle déterminant pour révéler, accompagner et soutenir ces dynamiques. C'est dans ce contexte que la Banque des Territoires a lancé un appel à projets : « **Entreprendre au Cœur des Territoires** » (ECT) opéré par Bpifrance, pour soutenir la revitalisation et le développement économique territorial en structurant une offre d'accompagnement adaptée aux besoins des entrepreneurs dans les territoires relevant des programmes nationaux **Action Cœur de Ville (ACV)** et **Petites villes de demain (PVD)**.

Un engagement renforcé pour les territoires

Lancé en 2022 avec un premier financement de 10 M€, le programme ECT a permis **d'accompagner 22 102 porteurs de projets et entrepreneurs** et de soutenir **4 078 créations/reprises d'entreprises à fin 2025**, ce qui traduit un fort potentiel de développement économique local avec une attention particulière portée au renforcement du tissu entrepreneurial et à la création d'activités pérennes. Fort de ces résultats, la Banque des Territoires a **doublé son engagement** en 2025 pour :

- **Étendre le programme aux zones rurales et de montagne**, en complément des ACV et PVD ;
- **Renforcer l'accompagnement de proximité** avec des actions ciblées (détection, accompagnement et financement) ;

À la suite du nouvel appel à projets lancé fin 2025, les 55 projets lauréats retenus incarnent l'ambition de faire de chaque territoire un terrain fertile pour l'innovation et la cohésion économique.

Des projets ancrés dans les besoins locaux

Les lauréats de ce nouveau programme 2026-2029 proposent des **solutions adaptées** aux différents territoires pour :

- **Lutter contre la vacance commerciale** (boutiques éphémères, etc.)

- **Détecter les entrepreneurs ou intentionnistes** de manière proactive (Référénts de la création, Bus itinérants)
- **Tester son activité** (contrats CAPE/CESA, Couveuses)
- **Accompagner la transmission** (diagnostics, mises en relation, accompagnement post-reprise)
- **Accéder au financement** (accompagner et préparer les dossiers finançables)

Ils sont répartis en 3 Axes :

- **Axe 1 – Détecter, informer et orienter** : renforcer la détection des porteurs de projet éloignés des dispositifs classiques, informer sur les solutions existantes et orienter vers les acteurs adaptés
- **Axe 2 – Accompagner et sécuriser la structuration des projets** : proposer des dispositifs complémentaires pour assurer le lancement et la pérennité des projets
- **Axe 3 – Faciliter la transmission et la reprise d'entreprises** : préserver le tissu économique local en favorisant des reprises solides et pérennes

Chiffres clés du programme Entreprendre au Cœur des Territoires 2026-2029

- 13 régions couvertes
- 31 projets qui touchent des massifs de montagnes
- 55 projets lauréats sélectionnés parmi 180 projets reçus dont :
 - 16 projets sur l'Axe 1
 - 30 projets sur l'Axe 2
 - 9 projets sur l'Axe 3
- Un financement compris entre 38k € et 1.8M € sur une période de 3 ans

Impact attendu d'ici 2029 :

- 27 934 porteurs de projet et entrepreneurs détectés/accompagnés
- 8 016 créations/reprises d'entreprise

Selon Marie Adeline-Peix, Directrice exécutive des partenariats régionaux, de la création et de l'action territoriale chez Bpifrance : « *La première édition d'Entreprendre au Cœur des Territoires a confirmé qu'en allant au plus près des entrepreneurs et notamment dans les territoires fragiles et isolés, il est possible de soutenir le développement économique local en créant de la valeur et de l'emploi. Cette nouvelle édition nous permet de changer d'échelle, avec des moyens doublés et un périmètre élargi aux territoires ruraux et de montagne, pour accompagner davantage de créateurs et repreneurs. Parce que le potentiel entrepreneurial existe partout et mérite partout les mêmes chances de réussite.* »

Selon Mathieu Aufauvre, Directeur du réseau et des territoires de la Banque des Territoires :

« *Le bilan de la première édition du programme « Entreprendre au cœur des Territoires » a démontré que l'entrepreneuriat est un puissant levier de cohésion sociale et développement économique des territoires. En doublant notre engagement et en élargissant ce programme aux zones rurales et de montagne, nous souhaitons aller plus loin pour poursuivre cette dynamique. Plus largement, le programme « Entreprendre au cœur des Territoires » démontre la capacité du groupe Caisse des Dépôts à mobiliser l'ensemble de ses moyens et expertises pour apporter une réponse adaptée aux besoins des acteurs économiques et aux enjeux de développement de tous les territoires.* »

Contacts presse

BPIFRANCE

Gabrielle Debains - gabrielle.debains@bpifrance.fr - 06 64 78 19 53

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélié Imbert – aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr>

Suivez-nous sur LinkedIn et sur X : @Bpifrance - @BpifrancePresse.